

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mende, le 25 août 2023

Elections sénatoriales : le dépôt des candidatures s'effectuera en préfecture du lundi 04 septembre 08h00 au vendredi 08 septembre 2023 18h00.

Les prochaines élections sénatoriales auront lieu le dimanche 24 septembre 2023.

Ces élections permettent à un collège électoral, comprenant les sénateurs, les députés, les conseillers régionaux élus dans le département, les conseillers départementaux et les délégués des conseils municipaux, d'élire les sénateurs, pour un mandat de 6 ans.

Le nombre de sénateurs élus dans chaque circonscription varie en fonction de la population. En Lozère, un siège de sénateur est à pourvoir.

Les candidatures :

Pour être candidat ou remplaçant, il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé de 24 ans révolus au jour du scrutin ;
- avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire posséder la nationalité française et jouir de ses droits civiques (article L. 2 du code électoral) ;
- ne pas être dans un cas d'incapacité ou d'inéligibilité prévu par la loi.

Les candidats aux élections sénatoriales du 24 septembre 2023 doivent impérativement déposer leur candidature, en double exemplaire, à la préfecture de la Lozère. La déclaration de candidature doit être déposée personnellement par le candidat ou par un mandataire désigné par le candidat à cette fin (article R.149 du code électoral).

Un mémento à l'usage des candidats est à la disposition des personnes qui en feraient la demande, à la préfecture, Faubourg Montbel, à Mende, bureau des élections et de la réglementation. Il est également téléchargeable sur le site du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/scrutins/elections-senatoriales/je-suis-candidat>

Lieux, dates et horaires de dépôt :

Les déclarations de candidature seront reçues à la préfecture de la Lozère, à partir du lundi 04 septembre 2023 et jusqu'au vendredi 08 septembre 2023 selon les horaires fixés ci-après : **du lundi 04 au vendredi 08 septembre de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.**

Les prises de rendez-vous devront se faire par téléphone aux numéros suivants : 04 66 49 67 15 ou 04 66 49 67 83.

Direction des services du cabinet

Tél. : 04 66 49 60 56
Mél. : pref-communications@lozere.gouv.fr
Service départemental
de la communication interministérielle